

Programme de formation

Bilan de Compétences

Objectifs pédagogiques :

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre à un salarié, ou demandeur d'emploi dans le cadre d'une mobilité professionnelle éventuelle (promotion, reclassement, licenciement ou rupture conventionnelle) d'identifier ses aspirations, d'analyser ses compétences personnelles et professionnelles afin de définir un projet professionnel suivi d'un plan d'actions permettant la concrétisation de celui-ci.

Les compétences Attendues :

Le bilan de compétences vise à développer la capacité à prendre des décisions quant à l'orientation de sa carrière professionnelle sur la base d'une meilleure connaissance de soi (valeurs, besoins, personnalité) et d'une meilleure connaissance de ses compétences en termes de savoir-savoir-faire et savoir-être. La capacité à analyser le marché de l'emploi est également développée dans le cadre du bilan de compétences.

Public concerné

Formation ouverte aux :

- ✓ Particuliers et professionnels
- ✓ Etudiants en cours de formation universitaire et privée
- ✓ Demandeurs-euses d'emploi
- ✓ Personnes en reconversion professionnelle
- ✓ Personnes en situation de handicap
- ✓ Salariés (e)

Pré-requis

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics. Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour utiliser les supports de type questionnaires et tests.

Durée de la formation et modalités d'organisation :

- ✓ Phase préliminaire (4h)
- ✓ Phase d'investigation (16h)
- ✓ Phase de conclusion (4h)

Horaires de formation :

Sur rendez-vous

Lieu de la formation

1, Boulevard de Valmy

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Période :

- ✓ Ouverture permanente.

Le déroulement du Bilan de Compétence :

Phase préliminaire (4h) Analyse de la demande, présentation de la démarche et définition des objectifs.

Phase d'investigation (16h)

1. Bilan personnel et tests d'orientation et de personnalité - Analyse du parcours personnel et professionnel, - Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivations et personnalité, - Réflexion autour des équilibres de vie.
2. Analyse métier /marché et recherches documentaires - Exploration des voies d'évolution professionnelle possibles, - Analyse des compétences : savoir, savoir-faire et savoir-être, - Identification des « possibles », définition du projet et du plan d'action.

Phase de conclusion (4h) - Remise d'une synthèse écrite reprenant le projet, les points d'appui, les axes de progrès et le plan d'actions

La durée totale du bilan de compétences est de 24 heures dont 16h d'entretiens (présentiel), 4h de tests (à distance) et 4h de travail personnel guidé (à distance).

Les méthodes utilisées dans le cadre du bilan de compétences :

Le consultant peut utiliser en fonction du parcours personnalisé défini avec le bénéficiaire les outils et méthodes suivants :

- Entretiens en face à face. - Tests spécialisés. - Questionnaire d'évaluation et d'autoévaluation. - « Carnet de bord » recensant l'ensemble des démarches effectuées. - Corédaction d'une synthèse (reprise de la démarche, projet et plan d'action)

Profil du(des) intervenant (s)

Nous choisissons nos intervenants d'abord en fonction des attentes des public, de leur niveau (prérequis) et de l'individualisation des parcours.

Moyens pédagogique techniques et encadrement :

Durant le bilan de compétences, le bénéficiaire est accompagné par un consultant en évolution professionnelle. Celui-ci utilise les techniques suivantes : - Tests, Questionnaires d'évaluation, Questionnaires 360°, - Apports de connaissances (marché de l'emploi, connaissances des métiers etc.).

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et ses résultats

- Au début du bilan, le bénéficiaire effectue un test de positionnement,
- Au cours du bilan de compétences, le bénéficiaire remplit une attestation de présence,
- À l'issue du bilan de compétences, le bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la prestation.
- 6 mois après la remise de la synthèse, le consultant reprend contact avec le bénéficiaire pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites au cours d'un entretien physique.

Tarifs :

- Nos tarifs varient selon les entreprises et particuliers.
- Votre Compte personnel de Formation (CPF)

Contact

Contactez madame Isabelle ALVIN ou Samia TOUAMA par mail (secretariat@akxia.fr) ou par téléphone au 03.20.31.20.00.

Accessibilité aux personnes handicapées

« Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin de convenir d'un entretien qui permettra d'étudier les possibilités de suivre la formation. »

Modalités et délais d'accès pour les Bilan de Compétences à distance :

Les modalités et délais sont définis conjointement

Dates prévisionnelles de rendez-vous Bilan de Compétences

Dates prévues avec :

- | | |
|-----------------|----------|
| - Le 13/01/2020 | 9h à 12h |
| - Le 20/01/2020 | 9h à 12h |
| - Le 27/01/2020 | 9h à 12h |
| - Le 03/02/2020 | 9h à 12h |
| - Le 10/02/2020 | 9h à 12h |
| - Le 17/02/2020 | 9h à 12h |
| - Le 02/03/2020 | 9h à 12h |
| - Le 09/03/2020 | 9h à 12h |